



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

FR8201771

APPELLATION DU SITE

Forêts alluviales et lônes du Haut Rhône

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR8201771

1.3 Appellation du site

Forêts alluviales et lônes du Haut Rhône

1.4 Date de la première compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

17/10/2019

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - DGALN/DEB/SDEN/Bureau Natura 2000
Adresse :	Arche de la Défense - Paroi Sud 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	30/04/2002
pSIC : Dernière évolution :	28/02/2004
SIC : Première publication au JO UE :	07/12/2004
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	07/12/2004
ZSC : Premier arrêté :	17/10/2008
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	17/10/2008
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019826144

Explication(s) :

Réduction du site initial (retrait du lac du Bourget et du marais de Chautagne, repris au sein d'un nouveau site).
Consultations

menées en
2019.
Site renommé à
cette occasion.

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude :5.76878° **Latitude** :45.79238°

2.2 Superficie

2736.3 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR71	82	Rhône-Alpes

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
01	Ain	18
73	Savoie	82

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
01010	ANGLEFORT	Oui
73028	BALME	Oui
01058	BREGNIER-CORDON	Oui
01061	BRENS	Oui
73070	CHAMPAGNEUX	Oui
73073	CHANAZ	Oui
01133	CRESSIN-ROCHEFORT	Oui
01138	CULOZ	Oui
01193	IZIEU	Oui
73140	JONGIEUX	Oui
01208	LAVOURS	Oui
73149	LUCEY	Oui

01239	MASSIGNIEU-DE-RIVES	Oui
73180	MOTZ	Oui
01268	MURS-ET-GELIGNIEUX	Oui
01286	PARVES ET NATTAGES	Oui
01294	PEYRIEU	Oui
73218	RUFFIEUX	Oui
73236	SAINT-GENIX-SUR-GUIERS	Oui
73286	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Oui
01407	SEYSSEL	Oui
73327	VIONS	Oui
01454	VIRIGNIN	Oui
73330	YENNE	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>			71.3		P	A	C	B	B
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>			10		P	D			
3230 <i>Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Myricaria germanica</i>		X	410.2		P	B	B	C	B
3240 <i>Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos</i>			10		P	D			

3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion			10		P	D			
5110 Formations stables xérophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	X		492.24		P	A	C	A	A
5130 Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	X		82.04		P	A	C	B	B
6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)			12.6		P	B	C	B	B
6410 Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)			10		P	D			
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin			10		P	D			
7210 Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae	X		10		P	B	C	B	B
7220 Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	X	X	82.04		P	B	C	B	B
91E0 Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	X		394.7		P	B	C	C	B

Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D			A B C
						Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1337	Castor fiber			p			i	C	P	C	B	B	B
M	1361	Lynx lynx			p			i	V	DD	D			
F	5339	Rhodeus amarus			p			i	R	P	C	B	B	B
F	6147	Telestes souffia			p			i	P	DD	C	B	B	B
F	6150	Parachondrostoma toxostoma			p			i	P	DD	C	B	B	B
I	6177	Phengaris teleius			p			i	V	DD	D			
I	6179	Phengaris nausithous		X	p			i	P	DD	C	B	B	B
I	1041	Oxygastra curtisii		X	p			i	P	DD	C	B	B	B
I	1042	Leucorrhinia pectoralis			p			i	V	DD	D			
I	1044	Coenagrion mercuriale			p			i	V	DD	D			
I	1060	Lycaena dispar			p			i	P	DD	C	B	B	B
I	1065	Euphydryas aurinia		X	p			i	P	DD	C	B	B	B
I	1071	Coenonympha oedippus		X	p			i	P	DD	C	B	B	B
I	1083	Lucanus cervus			p			i	P	DD	C	B	B	B
I	1088	Cerambyx cerdo			p			i	P	P	C	B	B	B
I	1092	Austropotamobius pallipes		X	p			i	P	DD	C	B	B	B
F	1096	Lampetra planeri			p			i	P	P	C	B	B	B
F	1163	Cottus gobio			p			i	P	P	C	B	B	B
A	1193	Bombina variegata			p			i	R	P	C	B	B	B
R	1220	Emys orbicularis			p			i	V	DD	C	C	A	C
M	1308	Barbastella barbastellus			p			i	P	DD	D			

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories				
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D	E

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
-------------------------	----------------------------------

N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	48%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	3%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	10%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3%
N16 : Forêts caducifoliées	28%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	6%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Entre Alpes et Jura, cette zone comprend le cours du Rhône pris en compte sur la totalité de son parcours commun aux départements de l'Ain et de la Savoie, ainsi que des marais attenants.

Les nombreux aménagements pour la navigation du 19e et les aménagements hydroélectriques du 20e sur le fleuve Rhône ont altéré la dynamique fluviale avec pour conséquences la modification des processus hydrologiques et sédimentaires, induisant la perte des annexes hydrauliques périphériques, l'eutrophisation, l'absence de milieux aquatiques pionniers, la dégradation de la vie aquatique du fleuve ...

L'incision du lit du fleuve et de la nappe phréatique associée ont provoqué :

- une évolution du cortège des boisements rivulaires et des forêts alluviales situées sur les grandes îles, sur lesquelles se sont également développées les peupleraies et les espèces exotiques envahissantes,
- l'atterrissement des marais de la plaine alluviale, avec un abandon des pratiques agricoles traditionnelles sur les prairies humides conduisant à une évolution vers le boisement.

Enfin, l'intensification de certaines pratiques agricoles s'est également traduite par du drainage ou de la mise en culture de prairies humides.

Il est important de noter que les aménagements hydroélectriques sur le Rhône ont créés de nouveaux milieux comme les retenues ou lacs artificiels qui accueillent un cortège d'espèces affectionnant les grandes étendues d'eau stagnantes. Ces milieux sont en interaction avec le lac du Bourget.

Les habitats les plus vulnérables sont donc :

- Les forêts alluviales résiduelles des îles ou rivulaires du Haut-Rhône, dû à l'abaissement du niveau de la nappe phréatique,
- Les bas-marais neutro-alcalins,
- Les annexes fluviales (bras secondaires, îlons, mortes, marais péri-fluviaux,...),
- Les herbiers et roselières aquatiques situées notamment sur des secteurs plus artificialisés.

Ces milieux sont directement liés au fonctionnement hydraulique du Rhône. Ils sont par conséquent sensibles à différents facteurs, dont l'importance est variable selon la localisation sur le site : perte de dynamique fluviale, abaissement des nappes, perte de connexions hydrauliques,

perte des effets des crues, qualité de l'eau...

Les zones humides périphériques ont également tendance à s'atrophier et se boisier (aulnes, saules, bouleaux...) de part la perte d'hydratation liée à l'abaissement de la nappe phréatique du Rhône, l'abandon de certaines pratiques (fauche, broyage ..) et des destructions (drainage, plantation ...). La faune et la flore associées se banalisent et cela provoque une érosion de la richesse biologique des marais.

Enfin la gestion de la fréquentation est aussi un enjeu sur ce site, notamment avec la navigation à proximité des roselières et dans les lônes.

4.2 Qualité et importance

Le Rhône et les marais attenants jouissent de nombreux statuts liés à l'intérêt national et européen du site : réserve naturelle nationale du Haut Rhône Français, site classé, ZNIEFF, arrêté préfectoral de protection de biotope (îles de Malourdie).

L'intérêt du site pour les habitats naturels et les espèces vient de la juxtaposition de nombreux habitats aquatiques et humides (boisements alluviaux, bancs d'alluvions, lônes, plans d'eau libre, roselières et herbiers aquatiques, prairies humides, tourbières alcalines...).

Dans le contexte communautaire, le site présente une responsabilité particulière dans la sauvegarde de certains peuplements et habitats d'espèces, soit parce que ces habitats trouvent ici une expression optimale, soit parce qu'ils constituent une priorité en termes de rareté. Citons ici:

- des espèces telles que le Sonneur à ventre jaune, la Lamproie de Planer...
- des formations végétales telles que les forêts alluviales, les cladaïes, les formations pionnières sur tourbe, les saulaies riveraines, les herbiers et roselières aquatiques.

Ce site, également inscrit dans le réseau Natura 2000 en tant que Zone de Protection Spéciale (ZPS), est un lieu de reproduction et d'hivernage pour de très nombreuses espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
H	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		I

H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
H	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
L	G01.01	Sports nautiques		I
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	D03.01	Zones portuaires		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04	Pâturage		I

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	29.84%
Propriété d'une association, groupement ou société	52.98%
Etablissement public	1.33%
Domaine public communal	6.83%
Domaine public départemental	0.24%
Domaine public de l'état	8.78%

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

- Bilan des données avifaunistiques (inventaires + bibliographie) "partie Rhône" - 2012
- Suivi scientifique RhonEco <http://restaurationrhone.univ-lyon1.fr>
- Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Haut-Rhône français (en cours de rédaction en 2019)

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	5.8%
36	Réserve naturelle nationale	6.57%
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	20.3%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	DEFILE DE PIERRE CHATEL	*	3%
32	COTEAUX VITICOLES DE JONGIEUX-MARESTEL	*	3%
36	Haut-Rhône français	*	7%
38	Ile de Chautagne-Malourdie	+	20%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat du Haut-Rhône

Adresse : ZAC des Fontanettes
73170 YENNE

Courriel : e.wichroff@haut-rhone.com

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom : Document d'objectif du site FR8201771
		Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523985/2002-document-d-objectifs-natura-2000-ensemble-lac-du-bourget-chautagne-rhone-fr8212004-fr8201771
		Non, mais un plan de gestion est en préparation.
		Non

6.3 Mesures de conservation

- Document d'objectifs du site "Lac du Bourget-Chautagne-Haut Rhône" approuvé le 06/03/98 et révisé en 2010.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION :

- Stopper et inverser la tendance au drainage des zones humides.
- Définir de nouvelles règles de fonctionnement de la cote du lac du Bourget;
- Restaurer la dynamique fluviale et mettre en place un "espace de liberté" du Rhône.
- Maintenir et restaurer le fonctionnement hydraulique, la continuité des cours d'eau et la gestion raisonnée des rives des cours d'eau.
- Maintenir et améliorer la qualité des eaux de surface et souterraines.
- Maintenir une activité agricole diversifiée et non intensive dans un périmètre rapproché des sites.
- Mettre en oeuvre des pratiques agricoles compatibles avec les habitats ou espèces patrimoniales.
- Reconvertir des cultures en prairies permanentes diversifiées.
- Maintenir la mosaïque des milieux, recréer des stades pionniers, restaurer des milieux herbacés (limiter l'embroussaillage et l'envahissement par les ligneux dans les prairies humides et sur les pelouses sèches).
- Restauration des zones humides et des pelouses calcicoles par débroussaillage, puis par un entretien soit par fauche dans les zones humides, soit par pâturage extensif sur les coteaux calcaires.
- Mettre en place un réseau de vieux bois en milieu forestier et renaturer certaines peupleraies.
- Eviter le dérangement des gîtes à chauve-souris.
- Gérer la fréquentation touristique et motorisée.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS à envisager :

- Mesures contractuelles type mesures agri-environnementales ou contrats Natura 2000.
- Maîtrise foncière et d'usage, en particulier sur les espaces naturels remarquables et "l'espace de liberté" du Rhône.
- Extension du territoire de compétence du Conservatoire du Littoral
- Conventions de gestion.

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/25000ème

Source : SCAN25

Détails :